

La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire

est un établissement public administratif de l'Etat au service des industriels, commerçants et prestataires de service de son territoire.

LES MISSIONS DES CCI

LES CCI AGISSENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT COLLECTIF, DES ENTREPRISES, DES HOMMES ET DES TERRITOIRES À TRAVERS TROIS MISSIONS CENTRALES :

L'accompagnement des entreprises

La création, reprise et transmission d'entreprises

Enjeu : De l'idée à sa réalisation, les CCI ont mis en place un dispositif complet d'accompagnement des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises à chaque étape de leur parcours.

Le commerce

Enjeu : Les CCI sont les partenaires privilégiés des entreprises du commerce pour accompagner leur développement. Elles souhaitent également se positionner comme étant un interlocuteur écouté et suivi en matière d'urbanisme commercial.

Le tourisme

Enjeu : Accompagner les acteurs locaux du tourisme, collectivités ou professionnels du tourisme, dans le développement de l'accueil et de la promotion de la région havraise.

Industrie et Services

Enjeu : Conforter l'industrie locale en accompagnant sa nécessaire mutation, favoriser la croissance des PME vers des Etablissements de Taille Intermédiaire (ETI) pour assurer la pérennité du tissu économique.

L'international

Enjeu : Conseiller les entreprises dans la prospection de nouveaux marchés ou dans leur projet d'implantation à l'étranger, et générer de nouvelles relations d'affaires.

La formation et l'emploi

Enjeu : Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi, développer l'apprentissage, et assurer un dispositif de formation, première et continue, adapté au plus près des besoins des entreprises de la région (à travers l'EM Normandie et CCI & Caux).

Le développement économique du territoire

Les Ponts de Tancarville et de Normandie

Enjeu : Mis en circulation en 1959 et 1995, les ponts de Tancarville et de Normandie ont permis de désenclaver l'Estuaire de la Seine. Construits par la Chambre de commerce et d'industrie du Havre, ils sont la propriété de l'Etat à qui ils reviendront en 2027 (date de la fin de la concession).

L'aéroport de Deauville

Enjeu : La ville de Deauville a créé, en 1931, l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien. Par un sous-traité de gestion en date du 8 juin 1990, Deauville a confié l'exploitation de l'aérodrome à la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Auge.

L'aéroport est idéalement situé au centre de la Normandie. Il constitue avec ses vols charters vacances, ses vols privés, ses charters congrès en provenance du monde entier et les charters chevaux, un atout pour toute la région.

Le Port de Fécamp

Enjeu : Situé en Manche entre le Havre et Dieppe, sur la côte d'Albâtre, le Port de Fécamp se trouve à seulement deux heures de Paris. C'est en 1984 que le Département de Seine-Maritime a concédé l'ensemble de la gestion du domaine portuaire à la Chambre de commerce et d'industrie de Fécamp-Bolbec. Port de commerce, de pêche et de plaisance, le port de Fécamp est composé de 5 bassins, 9 quais et d'un chenal d'accès.

L'animation économique et les réseaux

Enjeu : La CCI Seine Estuaire a tissé un réseau économique. Elle a mis en place une véritable politique de développement des événements à caractère socio-économique (conférences, salons, rencontres BtoB, forums, animation de clubs/commissions...), qu'elle organise ou accueille en partenariat.

L'objectif est de développer les réseaux économiques de la région pour conforter son dynamisme et relayer auprès des pouvoirs publics les positions du monde économique.

Se rendre sur le site : www.seine-estuaire.cci.fr